

Séminaire de printemps

Psychothérapies et libertés : quel avenir ?

Argument

Le psychiatre situe son intervention au carrefour des connaissances scientifiques et des savoir-faire psychothérapeutiques, à l'écoute d'une souffrance individuelle et micro sociale, pour restituer au sujet la liberté et la responsabilité de sa trajectoire existentielle et de ses choix personnels entravés par la maladie, la souffrance ou les désordres du comportement. Invité à se dégager d'une position d'objet de soin, le sujet peut édifier une demande à un interlocuteur repérant et créateur. Cette démarche individuelle fait écart avec une demande sociale de normalisation du comportement.

La demande sociale dans une société de performance va dans le sens d'une exigence rapide d'adaptation et de rentabilité, comme le discours de la Science rabat le Sujet sur le biologique ou le génétiquement programmé, nouvelles figures dé-subjectivées du Destin... autre oracle moderne qui confondrait l'être et le vivant, et assimilerait à la chair ou à la viande les êtres de parole - sujets incarnés.

La pluralité des modèles et formations disponibles pour ouvrir au sens subjectif l'écoute du psychiatre, libère cette création commune avec le patient du risque d'interprétation réductrice ou sectaire et situe l'intervention psychothérapeutique dans sa visée libérante pour échapper aux emprises sociales, familiales, conscientes ou inconscientes.

Nous éclairerons la polyvalence psychothérapique du métier de psychiatre selon trois grands axes :

A - Les psychothérapies et le corps :

Avec l'intervention de Hélène Oppenheim sur la psychopathologie du patient cérébro-lésé et l'animation d'un atelier en petit groupe qui pourra aborder la complexité de croisement des modèles psychopathologiques et neurobiologiques, mais aussi les thérapies à médiation corporelle, la question de la psychosomatique, du symptôme de conversion... donc corps réel, corps imaginaire, le corps traversé du langage.

B - Les théories de la psychothérapie :

De la référence psychanalytique aux modèles cognitifs, comment penser le devenir des psychothérapies ? L'évolution des concepts éclaire-t-elle sur un nouveau "malaise dans la civilisation" ?

C - Les psychothérapies et le lien social :

Que serait la spécificité du lien psychothérapeutique et sa création ? Comment penser l'écart de la réalité psychique subjective avec l'emprise ou les contraintes du lien social, comment renouer un lien social menacé par les troubles du contact ?

Quelles sont les indications et la valeur du travail psychothérapeutique de groupe, du psychodrame, des psychothérapies familiales...

Enfin quelle réflexion apporter à la question d'une réglementation des psychothérapies souhaitée par le politique : comment informer au mieux les intéressés, comment préserver la liberté inventive des pratiques et se protéger des dérives sectaires ?